



Compte-rendu

Assemblée réunie **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

Date réunion **26 septembre 2019**

Organisée par **Le Maire**

Participants

BAVUZ Michel
CARLET Nadine
CHARBONNIER Robert
COMTE Estelle
CORMIER Philippe
DELABEYE Thierry
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre
FAURE-LOMBARD Catherine
FRIOT Pierre Yves
GODELLE Claudine
GROS Gilbert
KREBS Jean-Marie
MARECHAL Pierre
PARAVY Jean-Claude
PASQUALINI Marie-Hélène
PICARD Marie-France
POLAUD Daniel
PRIMARD Joël
PULLIAT Lucie
REVEL Daniel
ROSSI Thomas

Pouvoirs

ROBERT Agnès, pouvoir à GODELLE Claudine
LABULLY Guillaume, pouvoir à PASQUALINI Marie-Hélène

Absents/excusés

AVRAIN Nicolas
BARBIN Régine
BAVUZ Romain
BON Frédérique
BONNARD Jean-Claude
BORGEY Joël
BRUNET Cécile
CORDIER Alain
GROS Pascal
KIJEK Muriel
LAURENT Cédric
MOLLARD Laure
NAUX Nelly
PACCARD Joëlle
PASCAL Christine
PERROUD Régis
RIVE Franck

Diffusion **Le conseil municipal, le site**

Prochaine réunion **Mercredi 30 octobre 2019**

Rédacteur :	Jean-Claude PARAVY
--------------------	---------------------------

Ordre du jour :

1. Ordre du jour	2
1.1 Lecture des délibérations de la séance précédente	2
1.2 Choix de la banque titulaire de l'emprunt du gymnase	3
1.3 Contrat de remplacement d'un photocopieur usagé à l'école maternelle	3
1.4 Adhésion de la Commune nouvelle au S.D.E.S de la Savoie	3
1.5 Transfert de Certificat d'Economie d'Energie au S.D.E.S. de la Savoie	3
1.6 ENEDIS : Instauration de la RODP Travaux.....	3
1.7 Virement de Crédits et décision modificative	4
1.8 Fiscalité directe et indirecte	4
1.9 Remplacement d'un adjoint technique.....	5
1.10 Convention d'usage temporaire d'une réserve foncière non bâtie (C.D. Grésin).....	5
1.11 Dossiers de demandes de subvention (C.D. St Maurice de Rotherens).....	5
2. Compte rendu des commissions municipales	6
2.1 Commission Vie Associative (Jean-Marie KREBS)	6
2.1.1 Tarification de la location des salles communales.....	6
2.1.2 Règlement intérieur des bibliothèques du réseau REZOLIRE.....	6
2.2 Commission des Affaires Sociales (Catherine FAURE-LOMBARD).....	6
2.2.1 Modalités d'implantation de la Maison France-Services par le CCVG.....	7
2.3 Commission mixte Affaires scolaires et jeunesse (Marie-France PICARD & Nadine CARLET)	7
3. Compte-rendu des instances intercommunales	7
3.1 Communauté de Communes Val Guiers	7
3.1.1 Vœu sur l'évolution des services de la DDFiP.....	9
3.2 Syndicats Intercommunaux	9
3.2.1 SICTOM du Guiers	9
3.2.2 SIEGA.....	9
3.2.3 SIAGA.....	9
3.2.4 SIAEP du Thiers	9
3.2.5 SDES.....	9
4. Questions diverses.....	9
4.1 Indemnité versée à la receveuse municipale.....	9
4.2 Organisation du déneigement sur les hauts de St Genix-sur Guiers	9
4.3 Calendrier du Conseil	9

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente
 Choix de la banque titulaire de l'emprunt du gymnase
 Contrat de remplacement d'un photocopieur usagé à l'école maternelle
 Adhésion de la Commune nouvelle au S.D.E.S de la Savoie
 Transfert de Certificat d'Economie d'Energie au S.D.E.S. de la Savoie
 ENEDIS : Instauration de la RODP Travaux
 Virement de Crédits
 Remplacement d'un adjoint technique
 Autres dossiers en cours des communes déléguées :
 Concession d'usage temporaire d'une réserve foncière non bâtie (C.D. Grésin)
 Dossiers de demandes de subvention (C.D. St Maurice de Rotherens)
 Compte rendu des commissions municipales
 dont tarification des salles communales, évolution du réseau des bibliothèques...
 Compte rendu des commissions intercommunales
 Questions diverses

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE PRECEDENTE

(Pour mémoire)

1.2 CHOIX DE LA BANQUE TITULAIRE DE L'EMPRUNT DU GYMNASSE

Les travaux du chantier d'extension et de restructuration des installations sportives ont commencé ce mois de septembre, avec les entreprises avec lesquelles le Conseil avait autorisé les marchés. L'ouverture des plis des lots restant à attribuer a été effectuée mardi. Les offres sont en cours d'analyse pour être présentées au Conseil le mois prochain.

Il convient aujourd'hui d'arrêter un élément majeur du financement : l'emprunt.

Les consultations effectuées cet été ont permis de recevoir des offres à des taux intéressants.

Le tableau résumant ces offres est présenté au conseil, ainsi qu'une simulation de l'effet de l'emprunt sur la courbe d'endettement : par rapport aux hypothèses retenues lors du vote du budget, l'impact annuel est réduit vu les taux obtenus, mais l'absence de différé dans les réponses obtenues vient impacter les annuités 2020 et 2021. Après discussion, le Conseil retient la proposition de la Caisse d'Epargne d'un emprunt de 1 M€ sur 20 ans, au taux de 0.66 %, avec 6 mois de décalage initial, et autorise le maire à signer le contrat.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.3 CONTRAT DE REMPLACEMENT D'UN PHOTOCOPIEUR USAGE A L'ECOLE MATERNELLE

Le photocopieur couleur de l'école maternelle est devenu hors service et son ancienneté ne permet plus de trouver les pièces détachées pour une réparation. Il est proposé de le remplacer par un copieur neuf de niveau équivalent, donnant pleinement satisfaction : type Konica-Minolta C258 en location à 90 € HT/mois + réel consommé.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.4 ADHESION DE LA COMMUNE NOUVELLE AU S.D.E.S DE LA SAVOIE

Les 3 communes d'origine étaient adhérentes du SDES. Plusieurs décisions étant à prendre cette année, il convient de régulariser la situation en adhérant en tant que commune nouvelle de St Genix-les-Villages.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.5 TRANSFERT DE CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE AU S.D.E.S. DE LA SAVOIE

La commune modernise en continu son éclairage public avec l'aide du SDES, travaux générant des « Certificats d'Economie d'Energie » valorisables.

Il est proposé, conformément à la pratique locale, de transférer ces CEE au SDES qui en assure la valorisation.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.6 ENEDIS : INSTAURATION DE LA RODP TRAVAUX

Les ouvrages de transport d'énergie installés sur la voirie génèrent une redevance d'occupation du domaine public fixée par décret. Le plafond de cette RODP dite définitive pour St Genix-les-Villages est de 467€.

Depuis 2015, il est possible d'instituer en complément une redevance pour travaux, plafonnée à 10 % de la redevance définitive. Il est proposé d'instituer cette RODP travaux pour St Genix-les-Villages.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.7 VIREMENT DE CREDITS ET DECISION MODIFICATIVE

Le budget de la commune a très peu évolué depuis son adoption initiale. Les informations reçues depuis et les notifications intervenues cet été permettent de construire une DM2 dégageant et affectant quelques moyens nouveaux.

L'adjoint aux finances présente le tableau détaillant cette Décision Modificative.

En fonctionnement :

Des recettes nouvelles ou atténuation de dépenses dégagent un excédent global qui peut venir abonder la section d'investissement :

- les remboursements d'assurance du risque statutaire et du quotient familial génèrent une recette nouvelle dont une partie seulement est à réaffecter aux cotisations pour assurance du personnel.
- la contribution au FPIC est un peu inférieure au montant retenu par prudence
- produits exceptionnels ont été perçus (remboursement d'assurance et cession) mais qui viennent compenser une diminution de recettes de la TADE versée par le Département.

Aucune ligne budgétaire de dépense ne nécessitant d'être abondée, peut être dégagée pour la section d'investissement le montant de 32 100 €.

En investissement :

- un certain nombre d'opérations nécessite des ajustements de crédits : aménagement du cimetière, acquisition de forêt humide, acquisition de VPI à l'école élémentaire, réparation chaudière école maternelle, maîtrise d'œuvre Place de la Glière et église de Grésin.
- les opérations relatives à l'éclairage public avaient été limitées au strict minimum : la notification de subventions (FDEC et SDES) permet de débloquer les devis réunis en début d'année, pour des travaux de modernisation dans les 3 communes déléguées, notamment à St Maurice.
- un petit reliquat est mis en dépenses imprévues.

Globalement, cette DM s'équilibre donc à + 115 290 €.

Après échange et précisions apportées, le Conseil adopte cette DM2.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.8 FISCALITE DIRECTE ET INDIRECTE

Si les taux de fiscalité locale directe sont arrêtés lors du budget, la structure des impôts locaux pour une année n doit être précisée par des délibérations transmises avant le 1^{er} octobre de l'année n-1.

Nous ne pouvons pas procéder à cet examen l'an passé pour la commune nouvelle, puisque la fusion est intervenue postérieurement au 1^{er} octobre.

C'est donc cette année qu'il convient d'harmoniser les différentes modalités d'application des impôts locaux que l'on souhaite conserver, à défaut, les impositions se feront selon le droit commun, les modalités particulières adoptées par les communes d'origine devenant caduques.

L'adjoint aux finances a mené un travail d'analyse des différences entre les 3 communes d'origine en étroite collaboration avec les services de la DDFIP et expose les différents choix qui méritent délibération.

- Sur la taxe d'habitation, St Maurice avait voté un abattement spécial pour le logement de personnes handicapées ou invalide. Aucun bénéficiaire n'en a en fait profité cette année.

Compte tenu de la disparition de la Taxe d'Habitation pour 80 % de la population, l'intérêt de cette disposition disparaît. Il est proposé de ne pas l'étendre à la commune nouvelle, ce qui signifie le retour au droit commun.

- Sur la Taxe Foncière sur le Non Bâti, les communes avaient institué un dégrèvement pour l'installation de jeunes agriculteurs. La disposition n'était votée que pour 5 ans et il semble que qu'elle ne soit encore effective qu'à Grésin. Quoi qu'il en soit, aucun contribuable n'en a bénéficié ces 5 dernières années.

Même si peu de candidats sont susceptibles d'en bénéficier, il est proposé d'instituer ce dégrèvement de 50 % sur 5 ans en faveur des jeunes agriculteurs installés.

- Une Taxe Forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles peut être instituée dans les commune disposant d'un PLU. Seul Grésin l'avait instituée. Il s'agit d'un prélèvement (10 % plafonné) sur la plus-value effectivement réalisée lors d'une cession, le propriétaire n'étant pour rien dans cette plus-value, induite par des décisions d'équipement et de classement de la collectivité

Le maire délégué de Grésin explique que cette mesure vertueuse peut générer selon les années des recettes non négligeables.

Il est proposé au conseil d'instituer une telle taxation, qui ne sera applicable (sauf sur Grésin) qu'à partir de 2020.



- La Taxe sur la consommation finale d'électricité était perçue sur le territoire des trois communes d'origine, avec un régime différent selon que la commune a plus ou moins 2 000 h.

La commune nouvelle doit donc délibérer sur l'institution de cette taxe et l'adoption d'un coefficient multiplicateur. En tant que commune de plus de 2 000 h adhérente au SDES, la délibération à prendre doit être concordante avec celle du SDES, d'où le modèle fourni par ce syndicat.

Il est proposé d'instituer cette taxe préexistante pour la commune nouvelle et de fixer le coefficient multiplicateur à 4 comme proposé par le SDES à qui est confiée la gestion de la taxe.

Après débat sur ces différentes propositions, le Conseil valide les propositions faites et délibère pour instituer :

- un dégrèvement de Taxe foncière sur le non bâti pour l'installation de jeunes agriculteurs (pour 5 ans)
- la Taxe Forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles dans les PLU
- la Taxe sur la consommation finale d'électricité, avec fixation du coefficient multiplicateur à 4.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.9 REMPLACEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE

Un adjoint technique est parti à la retraite. Son poste est donc vacant. Il est proposé de lancer le recrutement d'un nouvel agent pour le remplacer, avec une fiche de poste tenant compte de la commune nouvelle et de ses sites.

Il convient notamment d'intégrer les heures utiles à Grésin pour remplacer l'employé à temps partiel actuel qui arrête fin mai.

Le conseil donne son aval à ce remplacement, qui fera l'objet d'une fiche de poste et d'une commission d'audition des candidats.

1.10 CONVENTION D'USAGE TEMPORAIRE D'UNE RESERVE FONCIERE NON BATIE (C.D. GRESIN)

La Commune de Grésin avait récupéré par préemption la maîtrise d'une réserve foncière acquise avec l'EPFL.

Dans l'attente d'un usage définitif, ce terrain fait l'objet d'une utilisation agricole à titre temporaire.

Le Conseil décide de renouveler cette convention EPLF dans le cadre de la commune nouvelle.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.11 DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTION (C.D. ST MAURICE DE ROTHERENS)

Le programme de voirie 2019 avait retenu simplement l'étude de l'élargissement du Chemin desservant le hameau de Grenon.

Le projet permettant à deux véhicules de se croiser est chiffré à 74 400 € HT.

Le Conseil décide à ce stade de demander une subvention au FDEC pour 2020.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Le terrain de tennis de St Maurice-de-Rotherens (Beyrin) nécessite une rénovation. Les besoins ayant évolué, le projet est de le transformer en terrain multisport de type city-stade, accompagné de quelques équipements de loisir de proximité (jeux d'enfants)

Le projet est évalué à 50 336,45 € HT.

Le Conseil décide à ce stade de demander une subvention à la Région et au FDEC pour 2020.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité



2. Compte rendu des commissions municipales

2.1 COMMISSION VIE ASSOCIATIVE (JEAN-MARIE KREBS)

La Commission s'est réunie le mercredi 11 septembre.

Outre la tarification des salles et les sujets bibliothèque, elle a abordé :

- Propositions de la troupe des « Démembrés » pour « 9 m² » une pièce minimaliste proposée aux scolaires et un « Projet Molière » de trois classiques. C'est pour l'an prochain et sera approfondi d'ici là.

- Programmation culturelle : rencontre des responsables de Malraux pour programmer des spectacles dans la commune et hors commune :

Le 8 Octobre à 14h30, 200 collégiens pourront aller voir « Heidi Project » à la salle J. Bouchard.

Sur le même modèle que pour le « Cirque Plume », il est proposé d'organiser une sortie en décembre pour aller découvrir « Passagers », l'équivalent du cirque du Soleil. Afin d'en faire profiter un maximum d'habitants il est décidé d'améliorer la communication et de mettre une option pour 100 places, avec une participation au transport.

Si bilan positif, l'expérience pourrait être renouvelée pour « Le Bourgeois Gentilhomme » version contemporaine en avril 2020.

- Questions diverses

Les travaux du gymnase démarrent en ce début septembre

L'amélioration de la salle des associations devrait être lancée en décembre.

Après la présentation du calendrier des animations sur Saint Genix sur Guiers, il est convenu de le croiser avec ceux des autres communes déléguées afin d'éviter les doublons et améliorer la gestion de toutes les salles.

- Rappel : accueil des nouveaux arrivants de Saint Genix les Villages demain vendredi 27 septembre à 18h en mairie de Saint Genix-les-Villages-

2.1.1 Tarification de la location des salles communales

La Commission a étudié la tarification pratiquée par chaque commune d'origine et a tendu à harmoniser progressivement les tarifs, tout en tenant compte des pratiques locales.

L'adjoint à la vie associative présente la synthèse à laquelle la commission a abouti.

Après échanges et précisions, le conseil adopte la nouvelle tarification qui sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.1.2 Règlement intérieur des bibliothèques du réseau REZOLIRE

Le SMAPS a adressé un nouvel avenant financier pour REZOLIRE. Des explications complémentaires ont été demandées, qui permettront de passer cet avenant au prochain conseil.

Sur le Règlement Intérieur, ce point avait été vu en juillet. Une version mise à jour a été diffusée par le SMAPS, qui n'appelle pas d'observation, ainsi qu'un modèle de délibération.

Le Conseil confirme son accord et adopte la délibération proposée.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

2.2 COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES (CATHERINE FAURE-LOMBARD)

La Commission s'est réunie ce lundi 23 septembre.

- La Commission Cohésion sociale / accès aux services publics de la CCVG se réunit le 7 octobre, préparée par un Comité technique.

- La MSAP repensée en Maison France Services doit être retravaillée : présence de 2 agents, partenariats plus nombreux, visio-conférence et accessibilité des ordinateurs... Le site de Pont Savoie doit être étudié avec celui de Pont Isère et celui de St Genix les Villages. La MSAP de St Genix serait transféré dans les locaux de la Poste avec engagement de celle-ci sur les horaires et les travaux d'aménagement (voir **point § 2.2.1** ci-après). Expérimentation de MSAP mobile sur le territoire et nécessité d'une communication large sur ce nouveau dispositif.

- Social Lab. (projet Européen ALCOTRA) : un séminaire de lancement à Albertville, étude SMAPS sur l'adaptation de l'habitat en particulier pour les personnes âgées en perte d'autonomie, mise en place des actions



prévu par le diagnostic partagé « Bien vivre ensemble en APS » pour améliorer la visibilité et de l'accès aux services.

- Parisolidarité : Comité de pilotage de « Raconte-moi une histoire » reporté au 15 Octobre pour permettre la participation de TDS. Les actions 2020 : pièce de théâtre et films reportage nécessiteront un complément financier (AAP 2020) ; Grésin a recueilli des témoignages qui doivent venir enrichir le projet.
- Personnes âgées : poursuite de l'audit des établissements médico-sociaux avec passage de la compétence au CIAS Val Guiers au 1er Janvier 2020. Le projet avance avec un intérim par les membres présents de l'équipe. Evolution vers une plateforme gérontologique Val Guiers et question du rôle du CLIC comme porte d'entrée?
- Lutte contre l'ambrosie : conférence à Belmont-Tramonet : toujours aussi peu de citoyens et quelques élus présents. Passer par une meilleure sensibilisation des enfants (accueil périscolaire ?).
- Jardin partagé : visite organisée d'élus, présentation par l'un des jardiniers du jardin et de l'action menée avec les enfants du périscolaire au printemps.
- Proposition de la Ligue contre le cancer : pour un espace sans tabac devant les 2 entrées des écoles : voir les conditions en fonction du régime lié aux travaux actuels.
- Rappel : repas des anciens de Saint Genix sur Guiers le 15 Décembre et distribution des colis dans la foulée. A Grésin, le repas est le 8 décembre, à St Maurice le 1^{er} dimanche de février.

2.2.1 Modalités d'implantation de la Maison France-Services par le CCVG

Le montage du dossier de Maison France-Services nécessitera une convention entre la commune propriétaire et la CCVG maître d'ouvrage pour la mise à disposition puis la cession du bâtiment de la Poste, sur le modèle de ce que l'on a fait pour l'extension des Marmousets.

Le Conseil donne son aval au montage d'une telle convention.

2.3 COMMISSION MIXTE AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE (MARIE-FRANCE PICARD & NADINE CARLET)

Pas de réunion de la commission cet été, mais le point de la rentrée et du CMJ :

Les effectifs de cette rentrée : 165 élèves en élémentaire, 93 en maternelle et 65 à Jeanne d'Arc.

Les travaux demandés ont été effectués cet été et les écoles ne sont plus que dans l'attente des VPI commandés (Toussaint).

Journée ramassage des déchets dans la ville cette semaine.

Le Sou des écoles de St Genix a été renouvelé et une réunion va se tenir pour clarifier les relations entre les Sous des Ecoles de St Genix et du Mont Tournier.

La première réunion de l'année avec le personnel de la cantine (12 personnes + 1 AVS) s'est tenue dès le 9 septembre pour aborder toutes les questions concrètes d'organisation.

Travail de la cuisine centrale et des cantines sur l'application de la loi Alimentation, avec l'obligation d'un menu sans protéine animale par semaine, le pourcentage de produits bios ou raisonnés...

Conseil Municipal Jeunes : une réunion s'est tenue à Grésin pour essayer de susciter des candidatures parmi les élèves scolarisés par le Mont Tournier. Les élections y sont prévues le samedi 28 septembre de 10h à 11h dans les 2 mairies déléguées.

Pour les écoles de St Genix-sur-Guiers : 24 candidats (17+7) et élections le 1^{er} octobre à l'école élémentaire publique.

Accueil des familles des nouveaux élus le vendredi 4 octobre à 18h30 et installation du CMJ lundi 7 octobre à 16h30.

3. Compte-rendu des instances intercommunales

3.1 COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS

Rappel du calendrier des réunions CCVG :

Commission « Transports et Mobilité » du 16 juillet 2019

- Point sur la rentrée scolaire 2019/2020
- Etude des demandes des familles
- Point sur les dossiers en cours

Bureau Communautaire du 23 juillet 2019

- Intervention Marie-Noëlle TUNNO, d'ENEDIS, présentation de sa remplaçante
- Convention d'objectifs et de moyens entre l'OT PLA, la CCLA et la CCVG
- Point sur la rentrée scolaire 2019/2020



- Etude des demandes des familles
- Point sur les dossiers en cours
- Convention mise en œuvre projet territorial des 2 Pont de Beauvoisin
- Fiscalité économique : proposition à soumettre à la CCI et aux organisations économiques
- Labellisation de la MSAP en « Maison France Services » : exigences de l'Etat et conditions de financement.
- Demande « MSA Alpes du Nord » implantation d'une plateforme de service (26 emplois prévus)
- Investissement de la Coopérative de Yenne : demande CCY de contribuer au co-financement FEADER.
- Territoires d'Industrie : planning de mise en place prévu
- Etude Habitat portée par le SMAPS : méthode prévue par le Bureau d'études.
- Renouvellement de la procédure TEPOS (Territoire à Energie Positive) : demande SMAPS à l'ADEME et lancement d'une étude flash.
- Petite Enfance : nouveaux barèmes participations familiales pour Etablissements d'accueil des jeunes enfants suite circulaire CNAF

Commission Agriculture du 10 septembre 2019

Intervention Clément DUMOLLARD sur projet d'investissement de la Coopérative de Yenne et avis sur participation financière.

Présentation de « Solidarité Paysans Auvergne Rhône-Alpes » par MM VOLTA et CARRON

Commission d'Appel d'Offres du 16 septembre 2019

Travaux de viabilisation de la Zae de La Sage : ouverture des offres

Bureau Communautaire du 18 septembre 2019

Intervention Pierre MOLAGER, SG Préfecture, sur :

- Transformation de la MSAP Val Guiers en Maison France Services
 - Convention cadre pour la redynamisation du centre-ville des 2 Pont de Beauvoisin
 - DETR 2020 : organisation d'une priorisation des demandes Communes/CCVG avec services de l'Etat.
- Délibérations fiscales

CIAS : Préparation de la nomination des Membres par le Conseil communautaire :

- 13 Membres élus au sein du Conseil communautaire en raison de : 2 représentants pour Pont de Beauvoisin, 2 pour St Genix-les-Villages, 1 par Commune pour les 9 autres
 - 13 Membres nommés par le Président de la Communauté de Communes au sein de la Société civile Bureaux CC Val Guiers/SMAPS : étude de l'extension
- Demande de soutien financier de la Coopérative de Yenne

Commission Intercommunale des Impôts Directs du 19 septembre 2019

Révision des valeurs locatives des locaux professionnels

Conseil Communautaire du 24 septembre 2019

- Intervention Marie-Hélène PLAVERET (Fredon) et Anne-Laure BORIE (ARS) au sujet de l'Ambroisie
- Motion concernant la fermeture de la Trésorerie
- Avances remboursables/Subvention d'équilibre 2019 (budgets annexes)
- Décision modificative budgétaire N°01 (Budget principal et budgets annexes)
- Acquisition Maison Gojon à Belmont-Tramonet : Avenant à convention portage EPFL.
- Ventes et acquisitions de terrains à ZAE La Girondière à St Béron et La Sage à Domessin
- Bureaux CC Val Guiers/SMAPS : étude de l'extension
- CIAS :
 - date de prise de compétence au 01/01/2020
 - nomination des Membres par le Conseil communautaire : 13 Membres élus (2 pour Pont de Beauvoisin, 2 pour St Genix-les-Villages, 1 pour chaque autre commune)
 - 13 Membres nommés par le Président de la Communauté de Communes
- Adhésion Commune de Nances au SIAEP au 01/01/2020
- GEMAPI : Transformation du SIAGA en EPAGE
- Subvention à la coopérative laitière de Yenne – Compensation collective à la perte de foncier agricole
- Autorisation de modifier les règlements intérieurs et les règlements de fonctionnement de services Petite enfance/Enfance-Jeunesse.
- Modification des tarifs des enfants accueillis en Multi-accueil et en Micro-crèches à compter du 01/09/2019.
- Mise à jour du plan de formation.
- MSAP : Transformation de la MSAP Val Guiers en MFS (Maison France Services)

Commission d'Appel d'Offres du 26 septembre 2019

Travaux de viabilisation de la Zae de la Sage : analyse des offres et classement



Commission Transport et Mobilité du 22 octobre 2019

Ordre du jour à définir

3.1.1 Vœu sur l'évolution des services de la DDFiP

Le Conseil communautaire a adopté mardi un vœu sur le désengagement de la DDFiP du territoire et propose que chaque commune adopte le même vœu.

Robert Charbonnier présente au Conseil la politique de la DDFiP visant à regrouper les services et à dissocier les fonctions gestion comptable (à Aix-les Bains !) et conseil. Le renseignement aux particuliers se ferait en MSAP mais à distance. L'éloignement de la perception a aussi des effets sur la gestion quotidienne des EHPAD.

Le Conseil adopte le vœu proposé demandant à conserver un pôle sur le territoire dans les regroupements prévus.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

3.2 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3.2.1 SICTOM du Guiers

Succès habituel de la Fête des Broyeurs samedi passé aux Abrets

3.2.2 SIEGA

Travaux prévus sur le réseau rue du Faubourg et voies adjacentes : une réunion publique à destination des riverains s'est tenue en mairie le mercredi 18 septembre. Les réponses ont pu être apportées aux questions posées.

Les travaux doivent débuter mi octobre, pour une durée de 14 mois (chantier glissant).

3.2.3 SIAGA

Les travaux dans le lit du Guiers engagés cet été se poursuivent pendant cette période de basses eaux. Le Syndicat est passé sous le statut d'EPAGE (gestion de l'eau).

3.2.4 SIAEP du Thiers

Travaux : effectués avec ceux du SIEGA ci-dessus.

3.2.5 SDES

Voir points § 1.4, 1.5 et 1.8 de l'OJ

4. Questions diverses

4.1 INDEMNITE VERSEE A LA RECEVEUSE MUNICIPALE

La perceptrice a fait passer le décompte des indemnités de conseil telles qu'elles étaient versées par le passé par le Commune de St Genix-sur-Guiers.

Après discussion, le Conseil vote l'attribution de cette indemnité à son taux plein, dorénavant dans le cadre de la commune nouvelle.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

4.2 ORGANISATION DU DENEIGEMENT SUR LES HAUTS DE ST GENIX-SUR GUIERS

L'organisation du déneigement des hauts de St Genix est confiée à un agriculteur dont il faut équiper le tracteur. Le Conseil donne son aval au montage d'une convention nécessaire pour cette organisation.

4.3 CALENDRIER DU CONSEIL

Prochaine réunion du Conseil prévue à 20h le : **Mercredi 30 octobre.**

Séance levée à 22h25.